

MENTION

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BOIS



05

DOSSIER THÉMATIQUE

BOIS & PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

Quand la construction est plus vertueuse pour l'environnement...

03 | ACTUALITÉS

09 | INNOVATION : LA SCIERIE DU FUTUR

11 | AGENDA - CHIFFRES CLÉS



FIBOIS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#16

Mars 2019

MENTION BOIS

Le magazine d'information de la filière forêt-bois d'Auvergne-Rhône-Alpes

ÉDITO



Près de 200 professionnels se sont exprimés sur le contrat régional de filière...

Comme évoqué dans le dernier numéro de *Mention Bois*, en parallèle du Plan Régional Forêt bois, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes œuvre avec le concours de l'Etat et de la Région, à la rédaction du contrat régional de filière, le document stratégique qui orientera les fonds publics pour les trois prochaines années.

Les mois de décembre et de janvier nous ont permis d'aller à la rencontre des acteurs économiques de la filière dans les territoires afin d'écouter leurs préoccupations, leurs attentes et leurs propositions. Ce sont près de 200 professionnels qui se sont exprimés sur le contrat régional de filière. Nous les en remercions vivement, mais si vous n'avez pas pu participer à ces ateliers, il est encore temps de vous exprimer : une consultation sur notre site internet est en ligne jusqu'au 20 mars. Le questionnaire en ligne va vous permettre d'exprimer vos priorités parmi la vingtaine d'actions mais aussi d'en proposer de nouvelles. La synthèse de cette consultation aura lieu en conseil d'administration de Fibois AuRA le 26 mars prochain.

Nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro à une présentation globale des travaux conduits sur le sujet des performances environnementales du bois. Dans le cadre des réglementations à venir pour les bâtiments, il est en effet essentiel pour notre filière de faire reconnaître le bois comme le matériau de la transition écologique. Nous avons par ailleurs édité un argumentaire à destination des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre (voir en page 4), et travaillons aussi avec la Fédération Nationale du Bois à l'information des entreprises sur l'élaboration d'indicateurs environnementaux.

Enfin, nous avons le plaisir de vous offrir, avec ce numéro, un poster de présentation de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes à travers quelques chiffres clés. 1^{ère} région française en volume de bois sur pied, 1,8 millions de m³ de sciages produit annuellement, 16,6 % de part de marché dans la maison individuelle, 20 000 entreprises, 60 000 emplois... autant de chiffres qui montrent le poids économique de la filière forêt-bois dans notre région.

*Le président de Fibois
Auvergne-Rhône-Alpes, Jean Gilbert*

SOMMAIRE

03-04

Actualités / Publications
Retrouvez l'actualité de la filière bois

05-08

Dossier thématique
Bois et performances environnementales

09

Innovation bois
La scierie du futur

10

Portrait : Jean-Pierre Vernadat
Gérant de la société "Séchage et Négoce des Bois de l'Allier" (SNBA) et trésorier de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

11

Agenda / Chiffres clés
Les événements de la filière bois

12

Découverte architecturale
Anima Motrix à Montléger (26)
Lauréat du Prix Régional de la Construction Bois 2018

FORMATIONS FORESTIÈRES POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Devant les besoins en professionnels des travaux forestiers, les organismes de formation forestière d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, proposent des formations certifiantes et formations courtes pour les demandeurs d'emploi. Les parcours de formations permettent d'accéder à des emplois dans le bûcheronnage, la conduite d'engins forestiers ou la sylviculture mais aussi à la gestion d'entreprise (qui peut être demandée dans le cas de l'installation en tant qu'entrepreneur forestier).

Pour plus d'infos contacter Bénédicte Muller b.muller@fibois-aura.org ou Samuel Resche s.resche@fibois-aura.org



RECRUTER UN INGÉNIEUR BOIS EN ALTERNANCE, POURQUOI PAS VOUS ?

L'ENISE forme depuis plusieurs années des ingénieurs Génie civil « Parcours Bois et Construction Mixte » en alternance. Issus de formations Bac +2, les jeunes alternants concilient pendant 3 ans une formation académique à Saint-Étienne et une entreprise dans leur région d'origine. Recruter un ingénieur en alternance, c'est participer à la formation d'un jeune que vous serez susceptible de recruter, lui apprendre un métier et l'intégrer à la vie et la culture de votre entreprise. C'est aussi pour l'entreprise une opportunité d'anticiper l'évolution de ses métiers et de ses compétences, de bénéficier d'une véritable aide opérationnelle dans le développement de son activité et éventuellement de transmettre sereinement son entreprise à une personne de confiance. Vous êtes intéressé ?

Rendez-vous sur enise.fr ou contacter apprentissage@enise.fr



PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS

À retrouver sur www.fibois-aura.org



Bois d'ici Edition 2019

Informations sur les essences principales sciées et leurs usages, sur les produits et prestations de plus de 100 scieries d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ouvrage réalisé par Fibois AuRA

Envoi sur demande auprès de contact@fibois-aura.org ou accessible sur www.fibois-aura.org, rubrique Construction bois/téléchargements



Guide des appareils de chauffage au bois indépendants

Guide édité par les Espaces Info Energie à l'attention des particuliers sur les poêles et inserts, bûches et granulés, qui fait le tour des questions relatives au choix du matériel et du combustible.

Accessible sur www.fibois-aura.org, rubrique Energie/téléchargements



Construire en bois Le matériau de la transition écologique

Pourquoi et comment construire en bois ? Cet ouvrage, associant des témoignages et informations techniques et réglementaires, répond aux questions des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre. Ouvrage réalisé par Fibois AuRA

Envoi sur demande auprès de contact@fibois-aura.org ou accessible sur www.fibois-aura.org, rubrique Construction bois/téléchargements



Construire en bois Logements collectifs

Retrouvez dans cet ouvrage les atouts du bois dans la construction de logements collectifs à travers des retours d'expériences. Ouvrage réalisé par Fibois AuRA

Envoi sur demande auprès de contact@fibois-aura.org ou accessible sur www.fibois-aura.org, rubrique Construction bois/téléchargements

DOSSIER THÉMATIQUE

Limiter l'impact des bâtiments, une urgence environnementale.

BOIS ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES QUAND LA CONSTRUCTION EST PLUS VERTUEUSE POUR L'ENVIRONNEMENT

Le dioxyde de Carbone (CO_2) est le principal Gaz à Effet de Serre (GES). Ces gaz maintiennent le rayonnement de chaleur émis par la surface terrestre dans l'atmosphère, ce qui nous permet de vivre dans de bonnes conditions de température. Cependant, depuis la révolution industrielle, la quantité de ces gaz a drastiquement augmenté, entraînant une augmentation de la température et un véritable dérèglement climatique. Aujourd'hui, le secteur du bâtiment représente 20 % de ces émissions. Découvrons comment l'utilisation massive du bois permettrait de réduire l'impact environnemental de la construction.

LA FORÊT FRANÇAISE SÉQUESTRE 10 % DES ÉMISSIONS NATIONALES DE CO_2

Derrière toute construction bois, il y a des arbres qui réalisent, grâce à la chlorophylle et à la lumière, une réaction chimique appelée photosynthèse : à partir d'eau et de dioxyde de carbone (CO_2), les feuilles des arbres rejettent le dioxygène qui nous permet de respirer, et produisent du glucose. Le carbone, prélevé dans l'atmosphère sous forme de CO_2 , est ainsi transformé en une matière organique, le glucose, qui est utilisé par les cellules pour la croissance de l'arbre et n'est pas rejeté dans l'atmosphère : c'est la séquestration du carbone. Cette réaction permet ainsi de diminuer la quantité de CO_2 dans l'atmosphère et fait des forêts l'un des principaux puits de carbone (réservoir naturel capable d'absorber et de stocker le carbone), avec les sols et les océans. Cette réaction n'est pas anecdotique : on estime en effet que la forêt française séquestre 65 Millions de Tonnes de CO_2 par an, ce qui représente environ 10 % des émissions nationales.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la forêt recouvre plus de 35 % du territoire. Sa gestion durable, grâce au code forestier et aux certifications telles que PEFC ou FSC, assure un renouvellement qui favorise la séquestration du CO_2 : c'est en effet lors de leur croissance que les arbres vont absorber le plus de carbone atmosphérique pour le transformer en glucose. Couper du bois, ressource abondante sur notre territoire et totalement renouvelable, permet d'augmenter la quantité de gaz carbonique prélevé dans l'atmosphère et d'assurer l'impact bénéfique de la forêt sur les gaz à effet de serre.



LOWCAL, un bâtiment performant bois-paille et sans chauffage, pour une empreinte écologique minimale - Pont de Barret (26)

LOWCAL - Archis : Cabinet Traversier, SARL D'architecture Côté Bois ©T Rieser/Enertech

DE LA GRUME AU BOIS D'ŒUVRE, UNE TRANSFORMATION PEU ÉNERGIVORE

Une fois l'arbre coupé, le carbone séquestré durant la croissance ne se décompose pas mais est stocké de manière durable dans le bois et le sera durant toute la vie du matériau. On considère qu'un mètre cube de bois mis en œuvre permet le stockage durable d'une tonne de CO_2 . L'emplacement stratégique des scieries au plus près des massifs forestiers limite l'impact sur l'environnement du transport des grumes (par camion), et la première transformation est une étape assez peu énergivore, notamment car elle ne nécessite pas de hautes températures. De plus, dans certains cas, l'énergie nécessaire à la transformation en matériau de construction est fournie directement par la valorisation des connexes de sciage (voir témoignage ci-après).

TÉMOIGNAGE



Michel COCHET, Président
du groupe Bois du Dauphiné
(38)

**VALORISER
LES CONNEXES
POUR ATTEINDRE
UN BILAN
CARBONE NEUTRE**



Bois du Dauphiné est une scierie industrielle de bois résineux, basée à Cheylas (38), qui transforme quotidiennement 1 000 m³ de bois, issus du quart Sud-est de la France. Cette entreprise a fait le choix avec Alpes Energie Bois, implanté sur le site en 2007, de valoriser l'ensemble des connexes issus de la forêt et de la scierie. Michel Cochet, président du groupe, explique : « les connexes (écorces, sciure, chutes) représentent 50 % de la grume. La sciure et les plaquettes sont transformées en granulés (pellets) après séchage et sont revendus comme combustible. Les écorces et les culées issues du parc à grumes sont valorisées en énergie après combustion dans une centrale thermoélectrique : sous forme d'énergie thermique utilisée sur le site pour le séchage des sciages de Bois du Dauphiné et de la sciure, et sous forme d'énergie électrique, revendue à EDF. Grâce à ce système, 100 % du bois est valorisé, et l'utilisation des connexes pour la production d'énergie ou de combustible représente aujourd'hui 20 % de notre chiffre d'affaires. »

Ce schéma économique permet aujourd'hui au groupe d'avoir un bilan carbone neutre.

**SYSTÈMES CONSTRUCTIFS
VERTUEUX**

Le matériau bois est intrinsèquement vertueux pour l'environnement, les systèmes constructifs à base de bois et leur mise en œuvre sur chantier présentent également un faible impact environnemental. La conception et le calcul des structures bois totalement informatisés ainsi que la découpe des pièces via des machines à commande numérique facilitent l'optimisation de la quantité de matière mise en œuvre et limitent la quantité de chutes. La préfabrication des murs en atelier, dans le cadre de l'ossature bois, permet également de réduire significativement l'impact environnemental dû à l'élimination des déchets de chantier qui sont pratiquement inexistantes. Les chantiers sont donc simplifiés grâce au travail effectué en amont, mais également moins polluants. Enfin, la construction bois est une filière sèche : elle ne nécessite pas d'eau lors de la construction des bâtiments, et évite ainsi le rejet de polluants dans la nappe phréatique.

Le choix d'un système constructif bois résulte en général d'une démarche plus globale d'utilisation de matériaux biosourcés avec un faible impact environnemental. On retrouve ainsi des structures bois avec des isolants tels que de la paille ou de la laine de bois, ou encore couplées à des enduits en terre crue, qui présentent de très bonnes qualités hygro-régulatrices. En région, de nombreux projets émergent chaque année avec une réelle volonté de limiter l'impact environnemental, que ce soit du côté de certaines maîtrises d'ouvrage qui font le choix de construire avec du bois local, voire même de la commune, ou encore d'entreprises fermement déterminées à valoriser le bois sous toutes ses formes, par le recyclage ou le réemploi (voir encart ci-après).

Privilégier l'utilisation du bois en structure, bardage ou encore en aménagement, c'est limiter l'utilisation des matériaux de construction non renouvelables et non biosourcés tels que le béton et l'acier : c'est le phénomène de substitution en tant que matériau.

**RÉEMPLOI DE BOIS DÉCLASSÉ EN
BARDAGE BOIS BRÛLÉ**

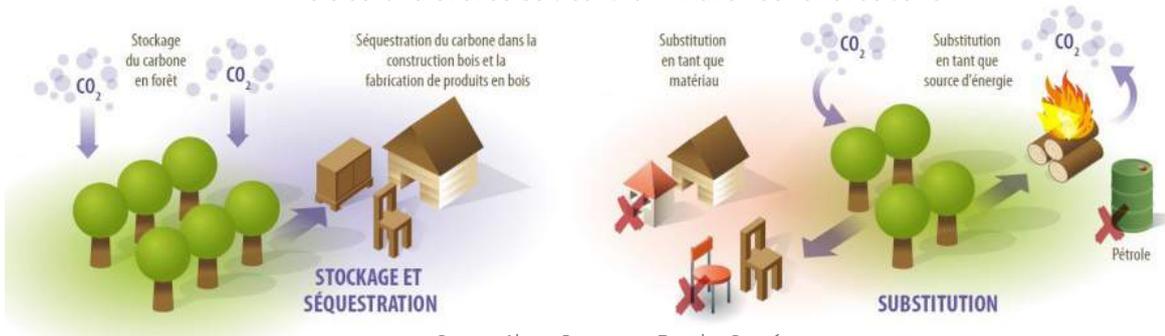
Eco'Mat38 est un projet visant à développer une plateforme solidaire de réemploi des matériaux de construction, porté par la structure de formation Aplomb.

Cette expérimentation qui va de la collecte à la vente, s'est portée notamment sur la problématique du bardage, dans le cadre d'une collaboration avec l'agence d'architecture Na autour de la construction d'un centre de santé communautaire à Echirolles (38). Afin de diminuer l'impact environnemental de la construction, ils ont travaillé au réemploi de bois déclassé ou de seconde vie en tant que bardage en bois brûlé (180m² de bardage). Pour la fourniture, ils ont trouvé un lot de bois déclassé dans une scierie en quantité suffisante, après s'être heurtés à des problèmes de volumes et de dimensions des bois disponibles. Ils ont ensuite réalisé de nombreux essais pour trouver la méthode et les finitions satisfaisantes, et ont finalement opté pour un bois brossé et huilé. La commande a été posée directement par l'artisan partenaire. Ecomat'38 cherche toujours à identifier des sources d'approvisionnement via les scieries, n'hésitez pas à les contacter.

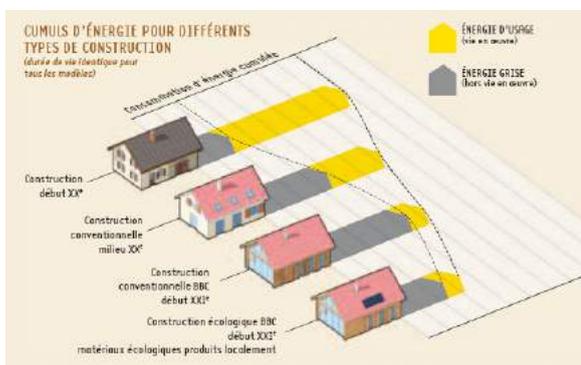
**DES BÂTIMENTS PERFORMANTS
ET FRUGAUX**

Limiter l'impact environnemental d'un bâtiment passe également par la réduction des dépenses énergétiques à l'usage. Les systèmes constructifs bois couplés à des isolants si possible biosourcés permettent la construction de bâtiments à très basses consommations qui atteignent aisément le niveau passif tout en ayant une épaisseur inférieure aux systèmes maçonnés. L'utilisation du bois comme combustible permet également la substitution dite énergétique : on utilise un combustible renouvelable plutôt qu'un combustible fossile comme le pétrole ou le gaz.

Rôle de la forêt et du bois dans la limitation de l'effet de serre



Source : Alterre Bourgogne-Franche-Comté



Source : collection Au fil du Bois « L'ÉNERGIE GRISE EN QUESTION », CAUE Isère et Fibois Isère, 2013

PRÉPARER LA FUTURE RÉGLEMENTATION

Dans la future réglementation environnementale du bâtiment, les produits et composants devront être caractérisés sur leur impact environnemental durant toute leur durée de vie, de l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie en incluant toutes les étapes intermédiaires (fabrication, transport, mise en œuvre...). Il s'agit de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) qui se base sur des critères de deux natures : entrants et sortants. Les flux entrants correspondant, par exemple, aux matières et énergies nécessaires au processus de fabrication. Les flux sortants correspondent quant à eux aux déchets et émissions générés, et ce sur l'ensemble du cycle de vie du produit.

Il est donc indispensable de collecter l'ensemble des données auprès de tous les acteurs d'une filière de production, ce qui permet de réaliser la Fiche de Données Environnementales et Sanitaires du produit ou du composant, une menuiserie extérieure en bois ou un panneau de mur à ossature bois par exemple. Une Fiche Déclarative Environnementale et Sanitaire (FDES) ou Diagnostic de Performance Environnementale (DEP) est un bilan de l'impact sur l'environnement de tout le processus de fabrication d'un produit de construction, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à son recyclage en fin de vie. À partir de la somme des FDES des différents matériaux mis en œuvre pour construire le bâtiment, ce bilan permet de calculer l'énergie grise globale des bâtiments prise en compte dans l'ACV.

Les FDES aident ainsi les professionnels à concevoir des ouvrages en phase avec les objectifs de développement durable. En effet, quel sens y a-t-il à construire un bâtiment très peu consommateur d'énergie dans son usage, type passif par exemple, s'il a fallu pour cela, mettre en œuvre une quantité d'énergie et émettre des GES pour fabriquer les matériaux correspondant à des dizaines d'années de consommation énergétique du bâtiment ?

Les FDES sont en accès gratuit sur la base de données INIES, base de référence pour les produits de construction. www.inies.fr

DES FDES COLLECTIVES RÉALISÉES EN RHÔNE-ALPES

Devançant la future réglementation du bâtiment, les professionnels de la filière bois de Rhône-Alpes se sont organisés pour sortir dès 2015 les premières FDES de produits de bois construction régionaux : charpente traditionnelle ou industrielle en résineux (douglas, sapin et épicéa), ossature en résineux (douglas, sapin et épicéa) et bardage en douglas.

En effet, jusqu'alors peu de FDES de produits locaux en bois étaient disponibles, et celles existantes renvoyaient souvent à du bois d'importation. Le coût de réalisation d'une FDES ne permettant pas leur multiplication, il a été choisi de réaliser ces trois FDES de façon collective, c'est-à-dire qu'elles sont

représentatives de la filière régionale dans son ensemble et non d'une entreprise de transformation en particulier. Elles sont donc le résultat de la moyenne des pratiques des entreprises de la région. Elles ont été vérifiées et certifiées par tierce partie comme l'exige désormais la réglementation. Toute entreprise qui le souhaite et qui répond aux hypothèses prises en compte pour le processus de fabrication (notamment un approvisionnement inférieur à 200 km) peut communiquer à partir de ces données environnementales pour valoriser ses savoir-faire et ses produits locaux. Cela est intéressant, notamment dans les appels d'offres des marchés publics.

EXPÉRIMENTATION E+C-

Le label E+C- ou Energie-Carbone préfigure la future réglementation environnementale du bâtiment, il vise à rendre les bâtiments plus performants au niveau énergétique et moins impactant en matière de cycle de vie qui comprend notamment les émissions de CO₂. Il est donc fondamental pour les acteurs de la filière forêt-bois et bois-bâtiment en particulier de réaliser le travail de collecte de données pour être au plus près de la réalité des qualités environnementales du bois et de produire ses fiches de données environnementales et sanitaires. Il s'agit aussi d'être représenté au niveau des groupes d'experts nationaux qui définiront les critères et contours de la nouvelle réglementation et d'agir auprès des élus des assemblées parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat). La Fédération Nationale du Bois réalise un travail important de collecte de données en vue de produire des FDES pour différents produits de construction fabriqués à partir de bois français. Le CODIFAB réalise également des actions et a notamment financé la création du configurateur de FDES « DE Bois » conçu par le FCBA qui permettra aux entreprises de réaliser des FDES individuelles à partir de données collectives.

LA FILIÈRE BOIS DOIT SE MOBILISER

« Le bâtiment de la Communauté de Communes de l'Oisans a été l'objet d'une expérimentation du label E+C- dans le cadre de l'action menée par l'ADEME sur 20 opérations en Auvergne-Rhône-Alpes. En tant qu'architecte, je suis investie au sein de la filière bois par les projets que notre agence réalise mais aussi dans les structures interprofessionnelles. Nous sommes sensibles à prescrire l'usage du bois local (ici labellisé Bois des Alpes™) et l'usage d'isolants biosourcés ou recyclés (ici Metiss). C'est bien le principe que nous avons appliqué sur ce projet. Nos enseignements doivent servir pour la filière bois qui a tout intérêt à se mobiliser afin de réaliser les travaux nécessaires à la juste prise en compte de tous les atouts environnementaux de ce matériau. Il est nécessaire – nous en sommes certains – de rester vigilants et mobilisés sur la construction de la nouvelle réglementation environnementale afin qu'elle s'adapte également aux filières les moins industrialisées. Ce sera bien sûr un rôle important à jouer pour les instances professionnelles qui doivent veiller à ce que les outils de calculs restent ouverts aux produits presque bruts, peu manufacturés. »

TÉMOIGNAGE

Aline Duverger, Architecte,
Atelier des Vergers (42)



UN INDICE POUR MESURER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Dans la suite du travail réalisé sur l'énergie grise par le CAUE de l'Isère et FIBOIS Isère, la volonté a été de mettre en avant des systèmes constructifs favorisant l'utilisation des ressources en bois local. Cela a été fait à travers l'exposition « Objectif local ! » qui passe en revue 11 projets ayant mis en œuvre du bois de l'ex région Rhône-Alpes. Afin de pouvoir analyser le degré d'intégration du bois local dans ces différents projets, un indice de proximité a été créé. Pédagogique, il s'exprime en décimètres cubes de bois local/m² de surface/ km (moyenne des km parcourus par le bois entre la forêt, le scieur, l'entreprise de charpente et le lieu de mise en œuvre). Il veut montrer qu'on peut trouver dans un rayon donné (régional) l'ensemble de la ressource bois nécessaire mais aussi des savoir-faire et des compétences (entreprises). Ainsi, plus l'indice pour un bâtiment sera élevé, plus il embarquera du bois local et fera intervenir des entreprises locales.

Cet indice à visée pédagogique a évolué vers un indice de performance environnementale, grâce au travail mené par Fibois Bourgogne-Franche-Comté, afin de pouvoir l'intégrer dans les marchés publics et favoriser le bois local et le développement économique local. S'inspirant du label « bâtiment bio-sourcé » et s'exprimant désormais en kg de matériaux / m² de surface / Tonne de CO₂ émises, il prend en compte l'ensemble des matériaux bio-sourcés mis en œuvre dans un bâtiment et met en avant l'impact carbone du transport des produits. Pour être pertinent, il peut être utilisé au moment du DCE lorsque les volumes de bois ont été calculés par le bureau d'études structure (afin de pouvoir comparer les offres sur la base des mêmes volumes), les entreprises n'ayant plus qu'à remplir les kilomètres en fonction de leurs fournisseurs. Encore expérimental, cet indice semble très prometteur et adapté aux pratiques professionnelles pour favoriser les circuits courts.

VOIR PLUS LOIN QUE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL : UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Favoriser une économie locale, les circuits courts et les démarches de développement durable permettent également de limiter sensiblement son impact environnemental. Fondée en 2012 à Nantes, BIOM Work est une agence de notation indépendante qui a développé un indicateur, « le % BIOM ». Cet indicateur est calculé grâce un outil qui s'appuie sur les données liées à la responsabilité sociale, environnementale et économique d'une organisation (collectivités, entreprise, etc.) ou d'un projet (bâtiment, industrie, activité touristique, etc.). Il permet de déterminer la contribution de l'organisation ou du projet sur son territoire. Cet indicateur, reconnu « Solution COP21 », est obtenu grâce à une analyse et un diagnostic approfondi de l'organisation ou du projet. Il révèle de manière simple et concrète, en % ou en euros, la valeur ajoutée sociétale de l'entité induite par ses actions et ses bonnes pratiques. Par exemple pour X euros d'achats réalisés auprès d'une entreprise d'un territoire, cet indicateur permet de savoir combien d'euros sont « redistribués » sur le territoire par cette entreprise. En complément, cet indicateur peut être intégré indirectement dans les cahiers de charges (partie Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et peut peser 15 à 20 % dans les critères de choix du prestataire. L'indicateur est parlant pour la commande publique comme pour le particulier, et il peut être décliné en apport de richesse national, régional, départemental... BIOM est intéressant pour privilégier le local mais aussi pour guider l'entreprise dans des plans d'amélioration. Effectivement, il peut également permettre d'aider l'entreprise à intégrer une démarche de progrès sur différents points de son organisation pouvant conduire à être plus compétitive tout en améliorant son impact environnemental et son attractivité, en particulier vis-à-vis des générations Millennials (personnes entre 20 et 40 ans) très sensibles à la politique mise en œuvre dans le cadre de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).

LA RECYCLERIE – Cusset (03)

Architecte : Antoine Bruhat / Bruhat & Bouchaudy

La Recyclerie accueille l'association SIEL qui emploie des personnes en réinsertion pour collecter et remettre en état des objets destinés habituellement à être mis en déchetterie. L'architecte Antoine Bruhat, inspiré par la nature du projet, a conçu ce bâtiment comme un manifeste contre le gaspillage qu'engendre notre société consumériste.

La « peau » extérieure est ainsi réalisée avec des portes planes de récupération qui ont été peintes et positionnées selon un calepinage laissé au libre choix des artisans. L'isolation de l'enveloppe réalisée entièrement en structure bois est quant à elle issue d'anciens jeans collectés, triés et déchiquetés par Le Relais pour réaliser des panneaux, des rouleaux ou du vrac. Ces produits offrent les mêmes performances que d'autres isolants plus conventionnels. Cet isolant textile est d'ailleurs totalement recyclable en fin de vie du bâtiment, il peut être réemployé dans la fabrication de nouveaux produits d'isolation similaires. Enfin, le carrelage intérieur des espaces bureaux, vestiaires et sanitaires mêle habilement différentes fins de série. A noter que ce bâtiment se veut exemplaire en matière d'impact environnemental avec une structure bois, une chaudière à bois, un parking terre-pierre engazonné et un traitement par phyto-épuration des eaux de pluie.



RECYCLERIE CUSSET ©Bruhat et Bouchaudy



PROCHAIN DOSSIER

« Des perspectives de marché pour le sapin pectiné »

vous avez des suggestions ?
contactez-nous :
contact@fibois-aura.org



INNOVATION BOIS

LA SCIERIE DU FUTUR

ENTRETIEN AVEC M. LOYET, PRÉSIDENT DE FINEGA
FABRICANT DE SOLUTIONS D'ÉQUIPEMENTS POUR
LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DU BOIS



Le Groupe Finega a été constitué il y a plus de 30 ans. Aujourd'hui il regroupe les principaux constructeurs français d'équipements pour la 1^{re} transformation du bois : l'ingénierie (Ciris), le développement informatique de scanner et pilotage de machine (EGA), les machines de scierie (MEM, Rennepont), l'écorçage et le parc à grume (Segem). Le pôle R&D est situé en Isère, à St Quentin Fallavier, et l'usine de production se trouve dans la Marne à côté de Reims.

Pouvez-vous nous expliquer le concept de la scierie 4.0 ?

Une unité de production complètement numérisée qui interagit en temps réel sur sa propre production et sur le fonctionnement de ses machines, soit l'utilisation concrète dans un environnement industriel de « l'intelligence artificielle ». Cette unité est très flexible, chaque grume est analysée individuellement pour déterminer le débit qui lui correspond afin d'optimiser au mieux cette matière et de maximiser en temps réel la productivité et la rentabilité financière.

Quels bénéfices apporte cette technologie pour les scieries ?

Notre objectif est d'accompagner les scieries moyennes en leur permettant d'acquérir les dernières technologies de production très informatisées et hautement productives. Ceci passe par la connexion intégrale de l'entreprise, c'est-à-dire la récupération de plusieurs milliers de données à la minute par des capteurs tout au long du process, permettant la traçabilité du fonctionnement des machines et également d'apporter de l'aide à distance.

En termes d'emploi, l'automatisation vient prendre le relais de postes de travail pénibles pour lesquels il n'y a plus de candidats aujourd'hui. Le scieur est remplacé par un superviseur de ligne qui gère plusieurs machines liées entre elles. Les nouveaux postes créés sont pour des profils qui correspondent plus aux aspirations et aux diplômes des jeunes

qui arrivent sur le marché du travail aujourd'hui.

Vous êtes lauréat du Programme d'Investissements d'Avenir porté par l'ADEME, pour quel projet ?

La promotion de cette technologie nécessite la mise en place d'unités démonstratrices pour s'appuyer sur des résultats tangibles, c'est l'objet du projet « scierie du futur ». Cette scierie en France sera capable de traiter des bois de qualités et de dimensions hétérogènes.

Nous sommes partenaires avec trois scieurs de résineux – dont deux situés en Auvergne-Rhône-Alpes – de typologies différentes pour couvrir la filière de manière la plus large possible. Une unité traitera du bois d'emballage et d'industrie, une autre sera spécialisée sur une essence et cherchera l'optimisation du produit en fonction de la qualité intrinsèque de la matière, enfin la troisième sera une scierie mixte qui produira du bois de construction via une unité flexible « gros bois » qui fonctionne en parallèle et de manière mutualisée avec une ligne de production de masse canter qui traite du petit / moyen bois.

Ce projet représente pour les quatre partenaires près de 14 millions d'euros d'investissements, dont une importante enveloppe consacrée à la R&D.

Quel est l'état d'avancement de ce projet et ses perspectives ?

Il est dans sa phase de pré-étude et ira jusqu'à 2023. Finega se projette jusqu'à

2025 pour continuer dans ce sens, car nous avons beaucoup de demandes de clients - y compris étrangers - que la scierie 4.0 pourra satisfaire. En effet, cette unité répond aux problématiques qui pénalisent la 1^{re} transformation du bois dans plusieurs pays. D'une part, le coût de la matière première augmente : l'équation est d'assurer la rentabilité quelle que soit la matière première. D'autre part, les scieries ont des difficultés à trouver de la main d'œuvre pour certains postes. La scierie 4.0 réduit l'emploi que plus personne ne veut occuper, et crée de nouveaux postes qui correspondent aux métiers de demain : automaticiens, ingénieurs... C'est un vrai atout si on veut attirer des talents dans notre filière !

Pour assurer le développement et le déploiement de ces nouvelles technologies, le groupe Finega investit sur son site de St Quentin Fallavier (38) en créant une plateforme 4.0 qui, à terme, emploiera une quinzaine de personnes. Elle sera dotée d'une salle de contrôle pour le suivi en temps réel de toutes les scieries connectées.

Plusieurs pays ont déjà retenu les solutions 4.0 de Finega comme l'Italie, l'Espagne et la Russie. Grâce au projet « Scierie du Futur » et au soutien de l'ADEME, notre nouveau centre de R&D 4.0 français, associé aux 3 sites partenaires, va accompagner les scieries françaises dans la transition numérique et déployer les solutions « made in France » dans le monde.



PORTRAIT

JEAN-PIERRE VERNADAT

Gérant de la société "Séchage et Négocier des Bois de l'Allier" (SNBA) et trésorier de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

“Je suis un gestionnaire qui prend plaisir à travailler dans la filière bois”

ENTRETIEN

1 • Quels sont vos liens avec la filière bois ?

Je suis issu d'une famille qui travaille le chêne depuis quatre générations : mon arrière-grand-père a été charron puis négociant en bois feuillus, mon grand-père - avec deux grands oncles - a créé une première scierie à Marcenat puis une seconde à Louroux-de-Bouble, mon père a fondé "Séchage et Négocier des Bois de l'Allier" (SNBA) en 1979. Cette société, spécialisée dans le séchage de nos avivés puis ouverte aux scieurs de l'Allier et des départements limitrophes, a pu traverser la crise économique de 1982 alors que les deux scieries tombaient en faillite. Grâce à une rencontre entre mon père et la Tonnellerie Boutes, basée à Narbonne, l'idée a germé de créer ensemble leur propre merranderie. Mon père, choqué par la faillite des deux scieries, a ainsi trouvé le moyen de redonner vie aux deux anciens sites de sciage. L'activité merranderie a débuté au début des années 90. Pour ma part, avec une maîtrise en sciences économiques option gestion et finance, je suis rentré chez SNBA fin 90, à l'âge de 26 ans, pour m'occuper de la mise en place de la gestion informatisée des stocks de grumes et de douelles. En 2002, j'ai pris la tête de l'entreprise.

2 • La merranderie, c'est un secteur florissant, non ?

Comme tous les autres, ce secteur est à la merci des retournements économiques. Après un creux, la Tonnellerie Boutes est revenue progressivement à son niveau de production d'avant la crise de 2009, soit 32 000 barriques produites par an. D'autre part, l'accès à la ressource est très difficile. Fin des années 80, aux alentours de 50 % de notre approvisionnement provenaient des forêts d'Allier. Aujourd'hui, c'est seulement 5 à 10 %. Les prix d'achat ont flambé : plus de 1 500 € le m³. Ce phénomène a une incidence directe sur les merranderies indépendantes, lesquelles disparaissent progressivement, rachetées par des tonnelleries. Il faut dire qu'avec des prix d'achat aussi élevés, il faut avoir l'assurance que quelqu'un achète la production. À de tels niveaux de prix, le risque financier est trop énorme.

3 • Et pourtant, vous arrivez à vous en sortir ?

En ce qui nous concerne, nous avons fait le choix de ne pas vendre des fûts avec une garantie d'origine, aussi nous ne sommes pas obligés

d'acheter des grumes à n'importe quel prix. Nous avons privilégié une autre approche en travaillant énormément sur la maturation et l'affinage des bois. Nous apportons à nos clients vigneronnes une expertise en proposant différentes solutions basées sur l'influence de l'eau, du soleil, du vent et de l'oxygène sur la maturation des bois.

4 • Pourquoi êtes-vous impliqué dans Fibois AuRA ?

Vers 2005, je suis rentré dans le Conseil d'Administration d'Auvergne Promobois. Pour moi, qui avais surtout des connaissances générales, ce mandat m'a permis d'avoir une plus grande ouverture sur la filière et de parfaire ma connaissance du secteur. Je pense que mettre les gens ensemble, que réfléchir en commun, cela a toujours de l'intérêt. Il est bénéfique d'échanger et de collaborer, c'est ainsi que j'ai continué à m'investir dans le mouvement interprofessionnel même si beaucoup de sujets gravitaient autour de la construction bois ! La formation a toujours été un thème important pour moi, c'est encore le cas aujourd'hui. Je suis assez satisfait d'avoir contribué à l'époque à la mise en place d'une formation spécifique pour la filière merranderie qui ne disposait alors d'aucune offre de ce type. En 2019, je continue à m'impliquer au sein de Fibois AuRA où j'occupe le poste de trésorier. J'ai un peu hésité car cette fonction est très prenante et la nouvelle région impose désormais de longs déplacements, mais j'ai pensé qu'il était important que les anciens restent pour assurer une transition et que l'aventure continue.

5 • Quelles sont vos attentes au sein de Fibois AuRA ?

J'aimerais que Fibois Auvergne-Rhône-Alpes devienne vraiment l'interlocuteur privilégié de toutes les structures qui financent la filière, ceci pour éviter tout gaspillage de l'argent public. En tant que professionnel, mais aussi comme contribuable, je constate qu'il existe une myriade de financeurs possibles et que parfois, des choix sont faits de manière incohérente, chacun agissant à sa guise et sans concertation. Je voudrais plus de cohérence dans les règles et qu'on en finisse avec les structures qui font la même chose. En allouant mieux les fonds, je pense que nous pourrions être encore plus efficaces. Aujourd'hui, cela va déjà beaucoup mieux que par le passé, mais nous devons rester vigilants.

AGENDA

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FÔRETS :

-  **17 mars**, Animations et visites gratuites dans les Chambaran (38)
www.actu.charteforestiere-chambaran.fr
-  **20 mars**, Projection « Du temps des forêts » avec débat à Champagne en Valromey (01).
-  **21 mars**, Spectacle « L'homme qui plantait des arbres » au Poizat Lalleyriat (01).
-  **23 mars**, Place de Jaude à Clermont Ferrand (63)
-  **23 mars**, Promenade commentée en forêt dans le Beaujolais.
www.fibois69.org

 **19 mars**, « Mardi soir du bois : construction bois paille » organisé par Fibois 01 et la MFR à Cormaranche-en-Bugey (01)

 **21 mars au 22 avril** : Biennale Internationale du Design avec l'exposition Stefania un concept de ville du future en bois, imaginée par les étudiants de l'Esadse. Partenariat Fibois 42 à Saint-Etienne (42)

 **25 et 26 mars** : « Un deux bois métiers » opération découverte des métiers de la forêt et du bois organisée par le Pôle Excellence Bois à Rumilly (74). www.poleexcellencebois.fr

 **Du 3 au 5 avril** : Forum Bois Construction à Epinal (88) et Nancy (54). www.forum-boisconstruction.com

 **5 avril** : Route du bois énergie chez Agri Bois Services à Ambronay (01)

 **11 avril** : Présentation de l'étude de marché Sapin

 **12 avril** : Après-midi spéciale adhérents Fibois 42 à la Biennale Internationale du Design à Saint-Etienne (42)

 **29 et 30 mai** : Salon La Ligna, un déplacement collectif est organisé par Fibois AuRA à Hanovre (Allemagne)

 **18 juin** : Assemblée Générale de Fibois AuRA, suivie d'une conférence pédagogique sur le management des jeunes générations aux Foréziales à Montrond-les-Bains (42)

FORMATIONS CONSTRUCTION BOIS

 **CONSTRUCTION BOIS : comprendre l'approche des bureaux de contrôle - 2 jours**

 **11 mars et 10 avril** à Cormaranche-en-Bugey (01),
12 mars et 11 avril à Villefontaine (38).

 **DÉFAUTHÈQUE : revêtements extérieurs - 1 jour**

 **12 avril** à Lempdes (63).

 **BIM ET CONSTRUCTION BOIS : 1 jour**

 **5 juin** à Villefontaine (38), **7 juin** à Cormaranche-en-Bugey (01),
14 juin à Lempdes (63).

 **RÉUSSIR SON MÉMOIRE TECHNIQUE EN RÉPONSE AUX MARCHÉS PUBLICS : 1 jour**

 **5 avril** à Rumilly (74), **16 septembre** au Puy-en-Velay (43)
ou à Saint-Etienne (42), **13 novembre** à Villefontaine (38).

 **CONCEVOIR ET RÉALISER UNE CONSTRUCTION À OSSATURE BOIS : 1 jour**

 **26 septembre** à Lempdes (63), **27 septembre** à Lyon (69).

 **DÉFAUTHÈQUE : murs à ossature bois - 1 jour**

 **10 octobre** à Lyon (69), **17 octobre** à Lempdes (63).

 **DÉFAUTHÈQUE : charpentes traditionnelles bois - 1 jour**

 **7 novembre** à Lempdes (63), **14 novembre** à Lyon (69).

 **DÉFAUTHÈQUE : revêtements extérieurs sur structures bois - 1 jour**

 **5 décembre** à Lyon (69).

 **LES ASSEMBLAGES BOIS ET PRÉDIMENSIONNEMENT DES STRUCTURES SIMPLES - 1 jour**

 **12 décembre** à Lempdes (63).

Programme détaillé sur www.fibois-aura.org
Rubrique Construction/offre de formation - 04 73 16 59 79

CHIFFRES CLÉS

LE BOIS BÛCHE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

(source : observatoire Bois énergie « bois bûche » mars 2019 Fibois AuRA)



1,4 M m³
EMPILÉ 1 M



700
PRODUCTEURS



1 100 ETP
(Equivalent Temps Plein)



90 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES CUMULÉ



746 000
FOYERS SE CHAUFFENT
AU BOIS BÛCHE



17%
DES ENERGIES
RENOUVELABLES D'AURA



(derrière hydro électricité)



30%
DE LA CONSOMMATION RÉGIONALE
ISSUE DU CIRCUIT PROFESSIONNEL

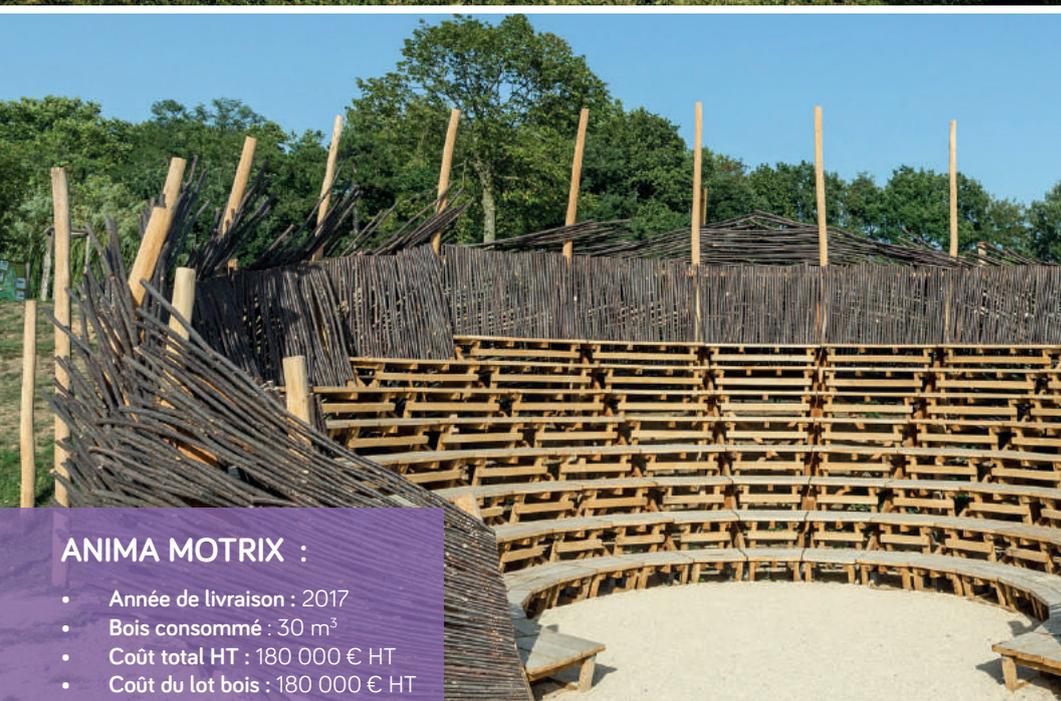
DÉCOUVERTE ARCHITECTURALE

ANIMA MOTRIX À MONTELEGER (26)

“Un parcours artistique de 6 œuvres conçues in situ comme un jalonnement habité du parc”



PRIX RÉGIONAL
DE LA CONSTRUCTION BOIS
Auvergne-Rhône-Alpes 2018



ANIMA MOTRIX :

- Année de livraison : 2017
- Bois consommé : 30 m³
- Coût total HT : 180 000 € HT
- Coût du lot bois : 180 000 € HT

En lien avec le réaménagement paysagé mis en œuvre par l'agence « Base » et à l'initiative du Département de la Drôme et de l'association « De l'aire », la proposition a été pensée comme un jalonnement artistique et habité du parc. Disséminé dans un site de 17 hectares, le projet incite les visiteurs à approfondir leur rapport à la nature en leur proposant différentes façons d'apprécier le paysage. Chaque fabrique a été élaborée selon un système constructif spécifique, inspiré par l'ingéniosité de l'habitat animal. Elles prennent la forme d'une architecture praticable à l'échelle de l'homme. Les œuvres

ont été construites in-situ, avec des essences de chêne, douglas et châtaignier issues principalement des filières locales. L'objectif du collectif Dérive était d'utiliser des matériaux peu transformés afin d'exploiter au mieux les caractéristiques structurelles et esthétiques du bois. La mise en œuvre et l'outillage ont été adaptés au milieu pour répondre aux conditions de travail liées au respect d'un espace naturel sensible. Le bois a été choisi pour son caractère évolutif obéissant aux métamorphoses de la nature dans laquelle il s'inscrit.

INTERVENANTS DE LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de la Drôme (26)

Maîtres d'œuvre - Conception générale - Design - Construction : Collectif Dérive (75-44) : Christophe Père, James Bouquard, Pierre-Yves Péré, Guillaume Quemper

Récit et médiation : Eloïse Bloit, Jeanne Aimé Sintès

Bureau d'Études structure bois : i+a laboratoire des structures (75)

Fournisseurs du bois : Michelard Pascal Scierie (26), Scierie Forest (38), Compagnie Nationale du Rhône (69)

CONTACT :

Collectif Dérive

collectifderive@googlegroups.com

collectifderive.fr

Crédits photos ©Juan Robert et Collectif Dérive



Siège social
AGRAPOLE

23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66



Site Clermont-Ferrand

MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS
10 allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79



contact@fibois-aura.org



www.fibois-aura.org